

BUDGET 2024

Conseil municipal
du 16 décembre 2023

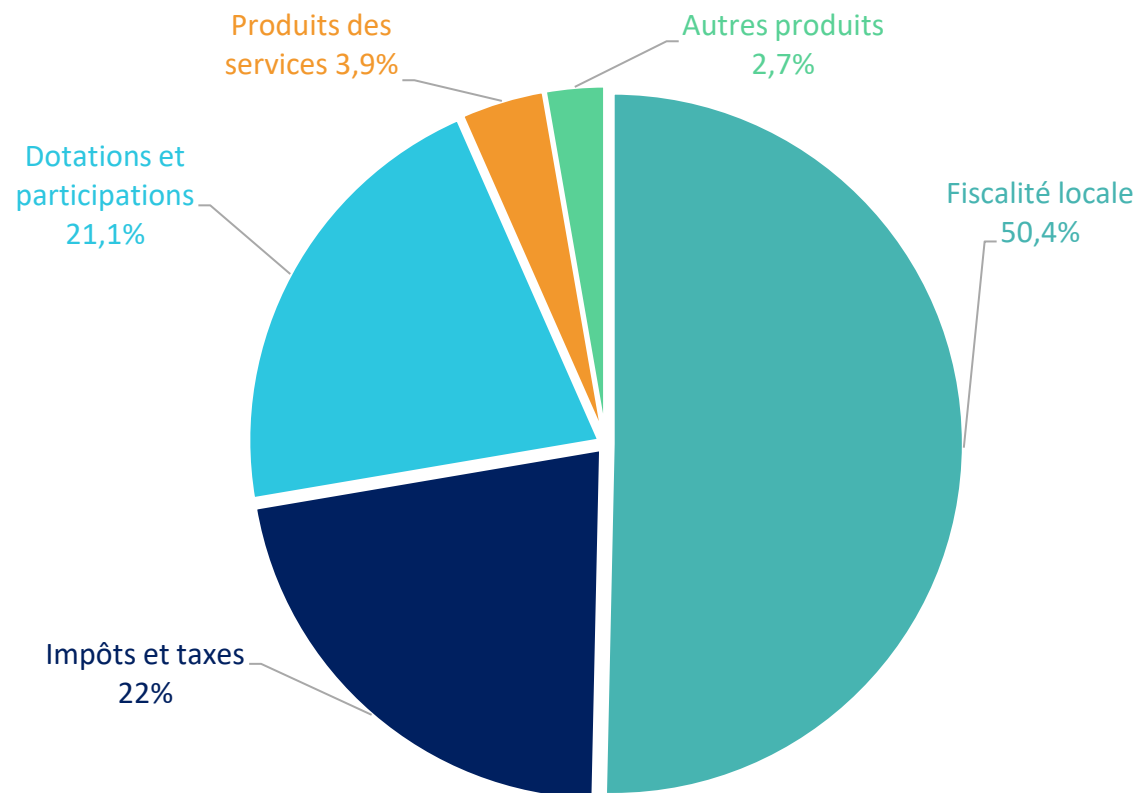
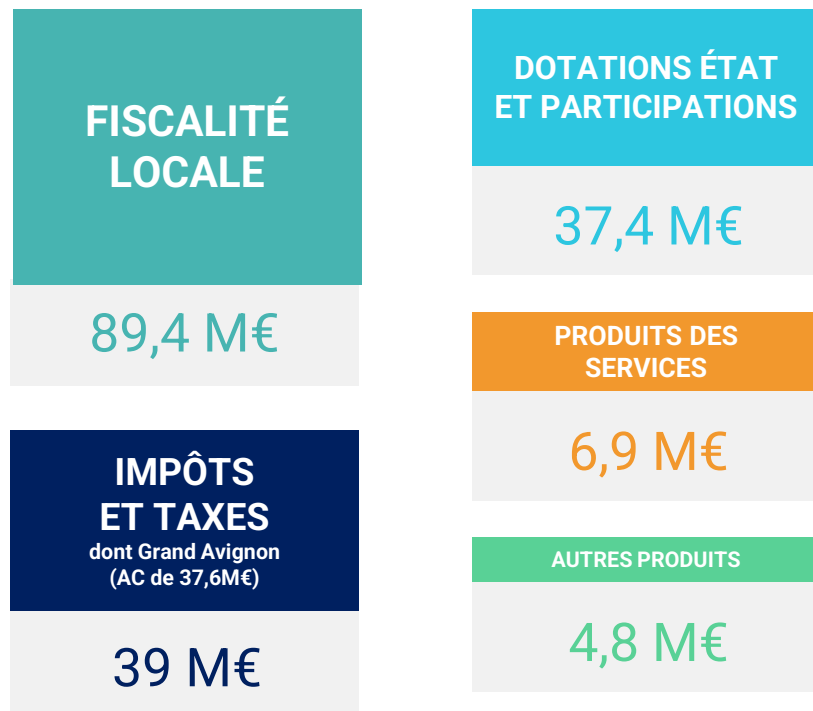


BUDGET PRINCIPAL 2024



AVIGNON
Ville d'exception

Recettes de fonctionnement : 177,5 M€

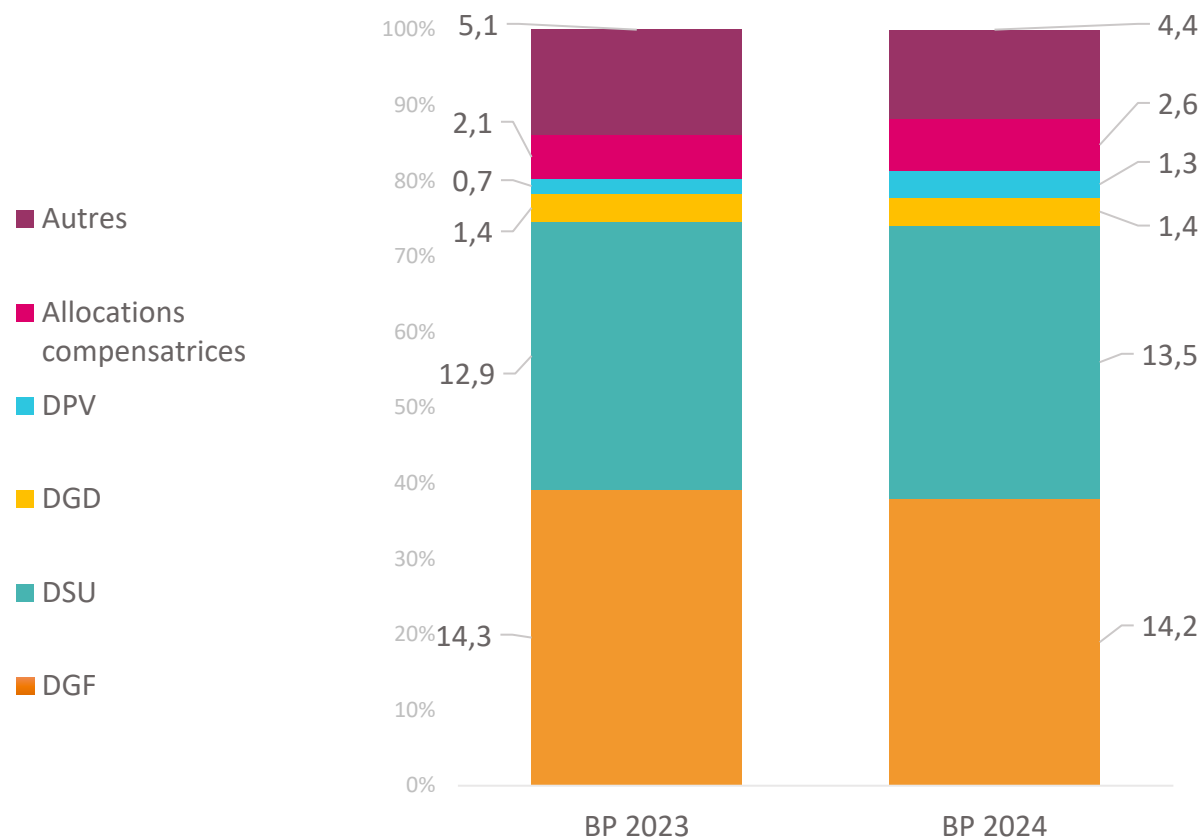


Les recettes de fonctionnement sont évaluées à 177,5 M€.
Elles comprennent notamment l'augmentation de la THRS
et la hausse des tarifications (ODP, FPS, stationnement)

- Fiscalité locale 50,4%
- Impôts et taxes 22%
- Dotations et participations 21,1%
- Produits des services 3,9%
- Autres produits 2,7%

Les dotations et participations augmentent légèrement

ÉVOLUTION DES DOTATIONS ET PARTICIPATIONS (EN M€)



En synthèse, les dotations augmentent légèrement, malgré une légère baisse probable de la **dotation globale de fonctionnement** prévue pour 2024 au regard du non écrêtement prévu par le PLF 2024. Ce qui signifie que le montant perçu par la ville dépendra uniquement de l'évolution démographique de la commune (source Finance Active).



La **dotation de solidarité urbaine** continue de progresser (abondement de 90M€ au niveau national), tandis que la dotation générale de décentralisation reste stable à 1,4 M€.



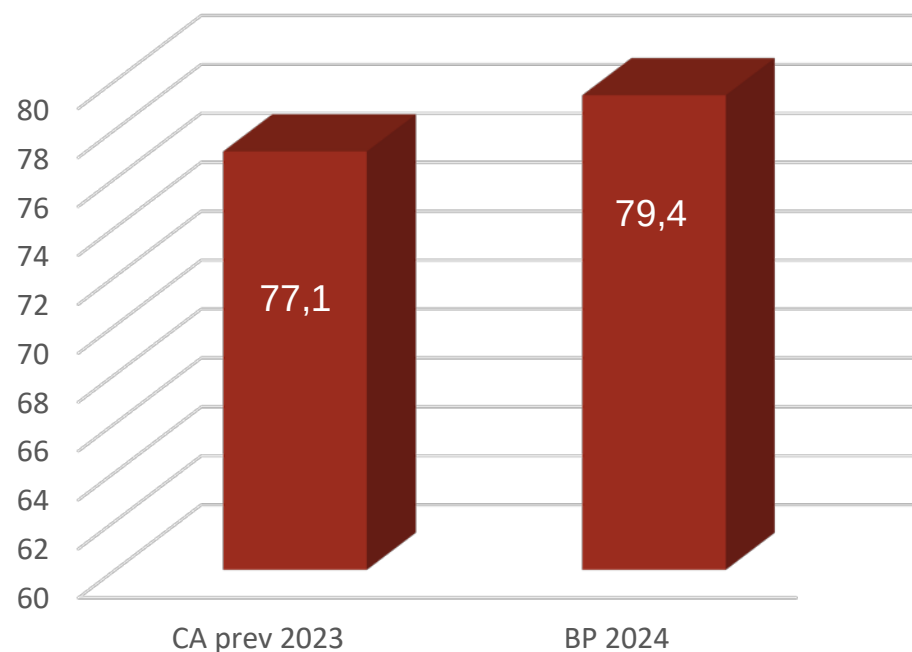
L'**allocation compensatrice** est en augmentation eu égard à la compensation de la suppression de la THLV (900K€).



Les **autres participations** représentent 4,4 M€ et comprennent notamment : dotation nationale de péréquation (1,4 M€), dotation de soutien pour la réforme des rythmes éducatifs (850 K€), dotation département (177K€), région (100K€), dotation titre sécurisés (89K€).

Pour la 11^e année consécutive, aucune hausse des taux d'imposition en 2024

ÉVOLUTION DES IMPÔTS DIRECTS LOCAUX (EN M€)

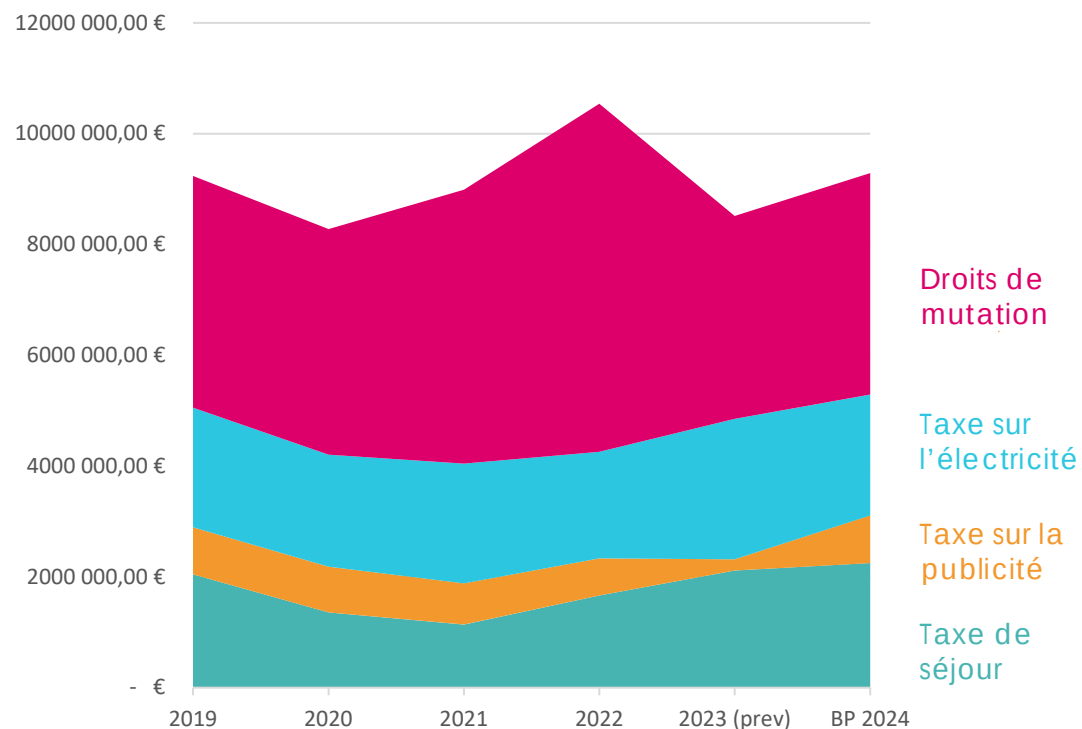


Maintien de nos engagements

- La Ville d'Avignon a un pouvoir de taux sur les taxes foncières et la taxe d'habitation.
- Depuis 2014, **ce levier n'a jamais été actionné**, conformément aux engagements pris devant les Avignonnais.
- **Les taux d'imposition resteront donc stables en 2024** alors que les taux devraient augmenter d'au moins 5% au niveau national. En 2023, la hausse a été de près de 9,3% dans les 200 plus grandes villes de France, hausse 7 fois supérieure à l'augmentation constatée entre 2020 et 2021.
- Les montants des impôts directs ne subiront donc que la hausse mécanique légale des bases, décidée nationalement. Le niveau d'évolution, fondé sur le différentiel d'inflation entre les années N-2 et N-1, serait de + 4 %.

Impôts indirects : un maintien des principaux produits par rapport à 2023 à l'exception des droits de mutation

PRINCIPALES ÉVOLUTIONS INDIRECTES



Les principaux produits de fiscalité indirecte ont retrouvé **un niveau de sortie de crise** (taxes sur la publicité, taxe sur l'électricité, taxe de séjour).



La taxe de séjour est de nouveau **dynamique** au regard de la relance du tourisme sur notre territoire. La revalorisation des tarifs de la taxe de séjour votée en juin 2023 se répercutera en année pleine.



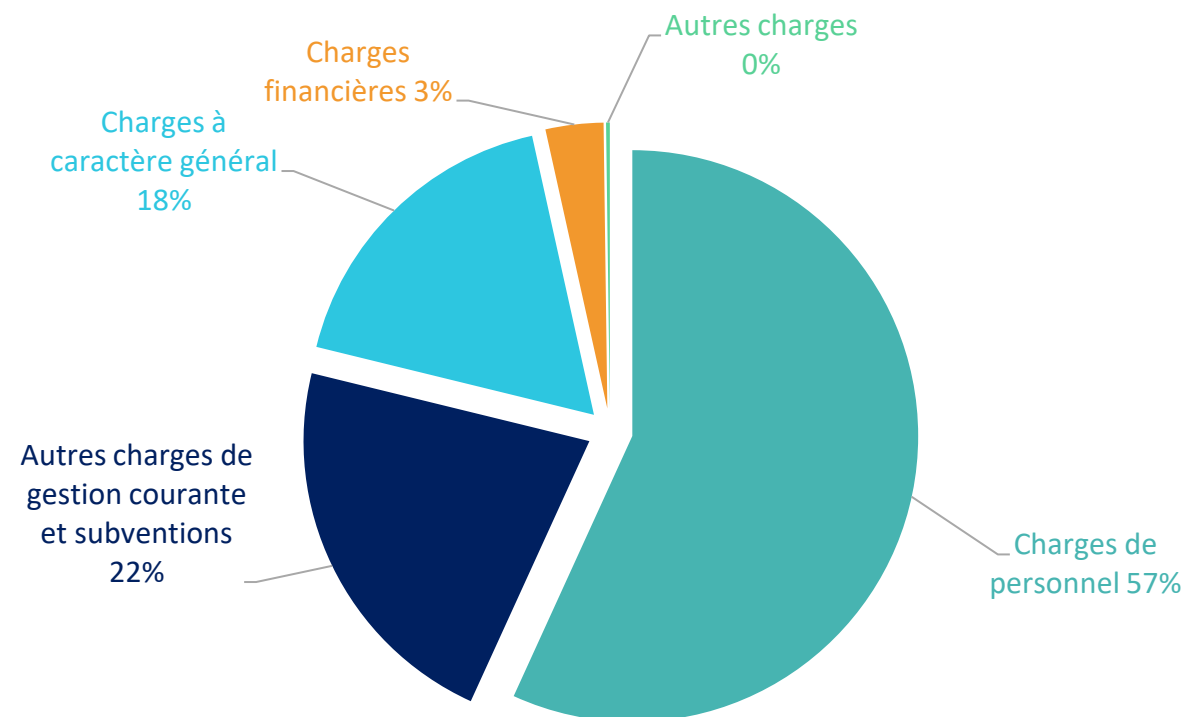
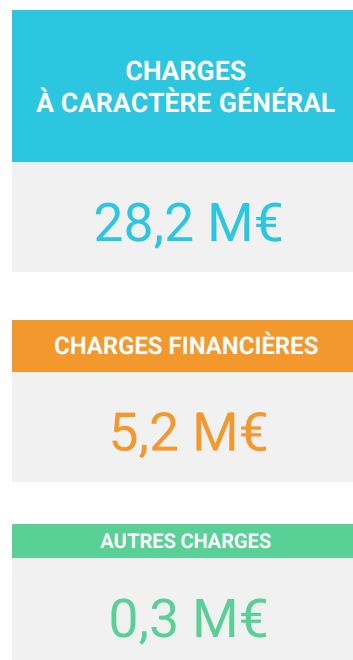
S'agissant des droits de mutation, il est proposé d'opter pour une inscription prudente pour 2024 au regard de la baisse annoncée au niveau national de -20% (à hauteur de 4M€).

Des recettes de fonctionnement maintenues sans aide exceptionnelle

CHAPITRE	BP 2023	BP 2024	Evolution en %
Recettes fiscales (73)	126 684 188 €	128 435 504 €	1,4%
Dotations et participations (74)	36 614 081 €	37 415 188 €	2,2%
Produits des services (70)	6 846 093 €	6 855 100 €	0,2%
Autres recettes de gestion courante et produits excep (75)	8 375 623 €	4 136 426 €	-49,4%
Atténuation de charges (013)	461 605 €	450 000 €	-2,5%
Autres produits (76-77)	0 €	245 528 €	
Total recettes de fonctionnement (hors reprise des résultats)	178 981 590 €	177 537 746 €	-0,8%
Recettes d'ordre	31 742 €	48 509 €	
Total recettes de fonctionnement	179 013 332 €	177 586 255 €	-0,8%

→ **Les nouvelles tarifications liées** à l'occupation du domaine public, au forfait post stationnement, aux terrasses et l'augmentation de la part communale de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires permettent de maintenir un niveau de recettes ambitieux, hors filet de sécurité État (2,7M€ en 2023) et fond de soutien énergétique du GA (0,8M€ en 2023) en réaffirmant notre choix **de ne pas augmenter les taux des impôts locaux.**

Dépenses de fonctionnement : 159,4 M€



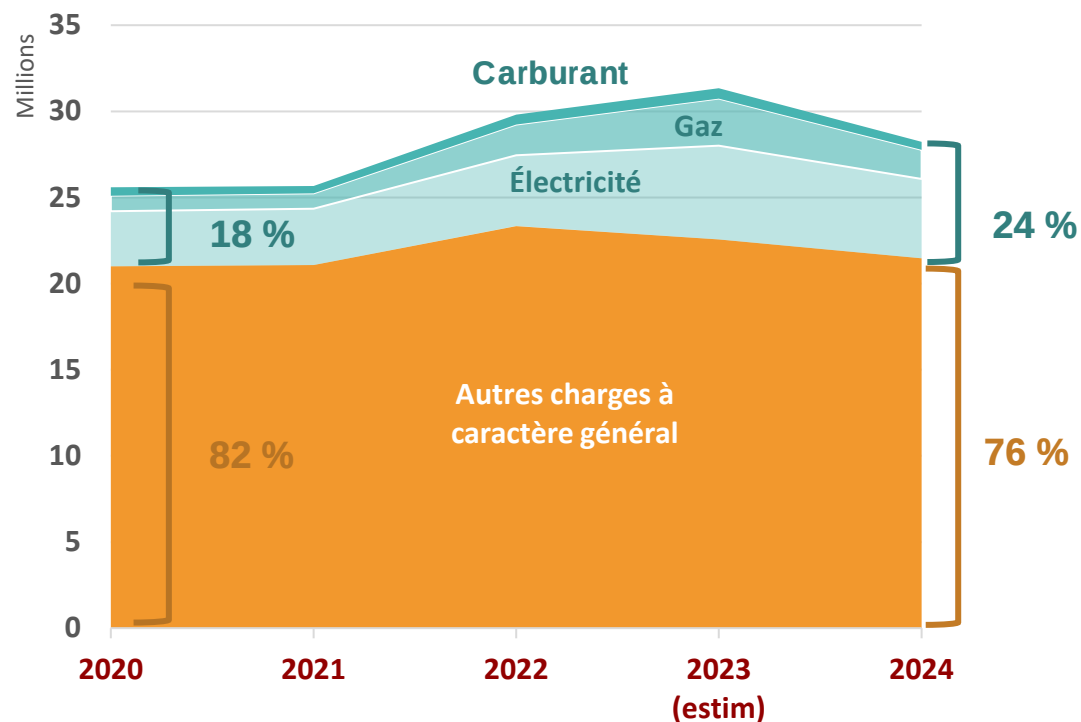
- Charges de personnel 57%
- Autres charges de gestion courante et subventions 22%
- Charges à caractère général 18%
- Charges financières 3%
- Autres charges 0%



Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèveront à 159,4 M€.
Cette inscription intègre notamment les augmentations sur les dépenses énergétiques, les prix de matières premières et sur la masse salariale, tout en maintenant le développement du service public municipal.

Des charges à caractère général maîtrisées dans un contexte de forte hausse des fluides

ÉVOLUTION DES CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL



Objectif de **nouvelle baisse de consommations de 5% sur 2024** à périmètre et rigueur climatique constants **soit une baisse de 30% du budget liée aux fluides** grâce aux mesures mises en place et à l'effort collectif.



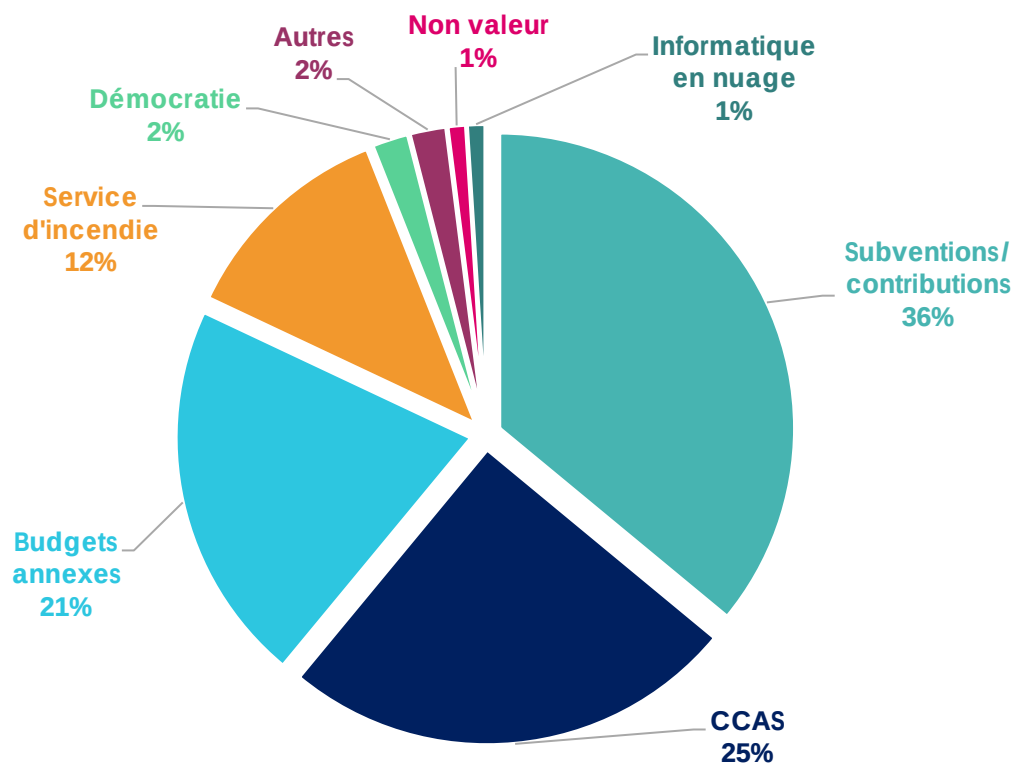
Le BP 2024 intègre **une baisse sur les dépenses énergétiques** (électricité, gaz, carburant), qui restent néanmoins supérieures à 2019. La part de ces dépenses au sein de ce chapitre est passée de 19 % en 2019 à 31 % en 2023 puis à 24% en 2024, notamment par la mise en œuvre du Plan « CAP sobriété énergétique » depuis 2022.



La ville a poursuivi ses efforts sur 2024 avec :

- Un maintien des mesures adoptées dans le cadre du plan « **CAP sobriété énergétique** »
- La poursuite de la **rénovation de ses équipements publics** énergivores à l'image de la piscine Chevalier Folard ou la bibliothèque Renaud Barrault
- Le renouvellement de nos installations en **chaufferie** et le **calorifugeage des réseaux**
- Le **passage en LED** de points lumineux de notre éclairage public (1100 points lumineux/an)
- Des actions de **sensibilisation** auprès des agents de la collectivité et de nos écoliers

Un soutien aux associations et aux plus démunis, maintenu à un haut niveau



Maintien de l'important accompagnement au milieu associatif (+9M€) auquel s'ajoutent pour 120 associations une mise à disposition gratuite de locaux ainsi que la prise en charge totale ou partielle des fluides.



Maintien de la subvention accordée à l'école supérieure d'art d'Avignon à près de 1.5M€ (les écoles d'art locales sont actuellement en grande difficulté à l'échelle nationale, certaines vont même peut-être disparaître : Valenciennes, Toulouse...).



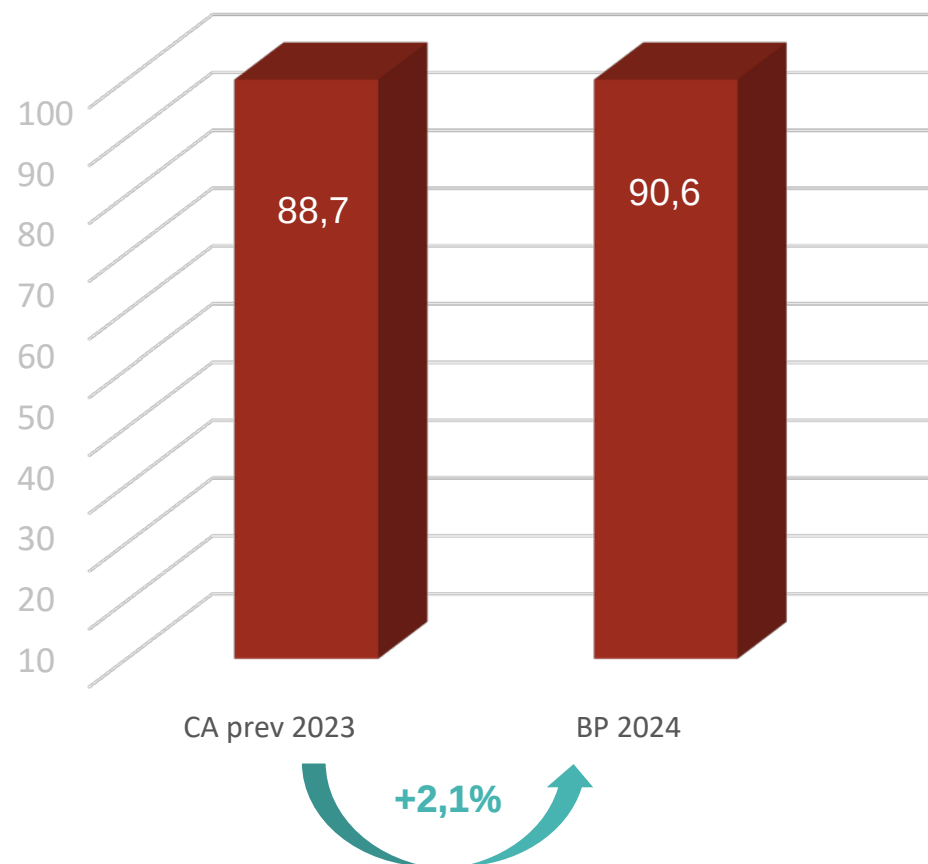
Accentuation du soutien apporté au CCAS, et à travers lui à toutes les personnes fragiles, isolées et socialement en difficulté (+1M€ entre BP 2021 et BP2023 soit +12%).



La subvention d'équilibre aux budgets annexes est maintenue au même niveau qu'au BP 2023 (7,5M€), ainsi que la contribution aux services d'incendie et de secours (4,2M€).

Des dépenses de personnel en évolution

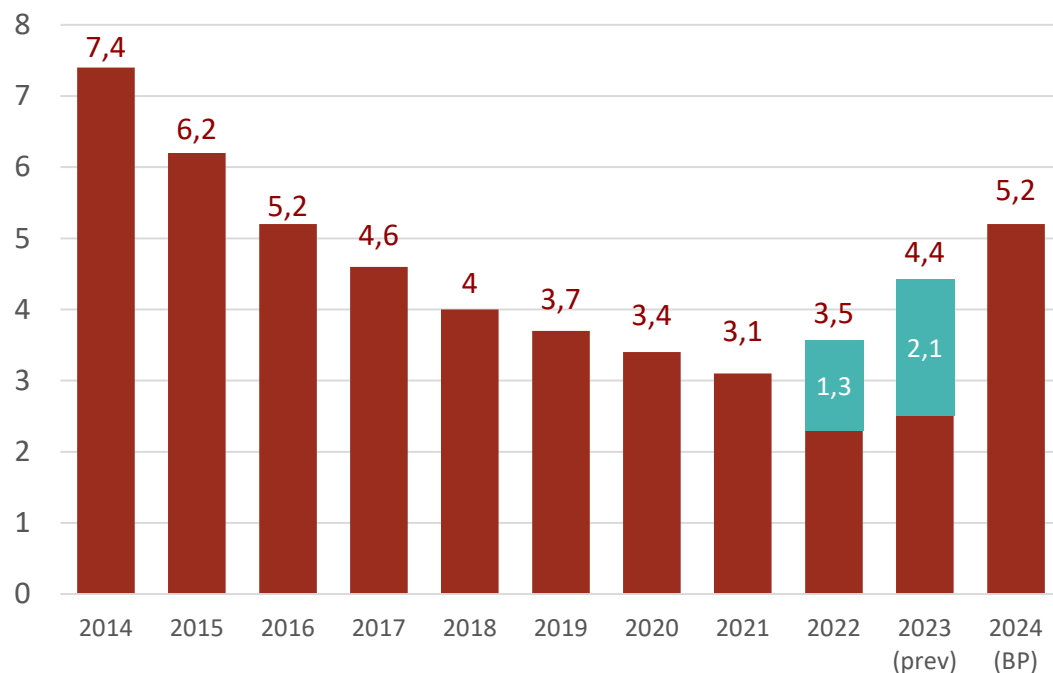
ÉVOLUTION DES DÉPENSES DE PERSONNEL (EN M€)



- Les dépenses de personnel s'élèveront à 90,6 M€ en 2024, ce qui représentera une évolution de +4,1% de BP à BP (+5,1% au niveau national).
- Il est à noter l'impact des principales **revalorisations 2024** (+5 pts à l'ensemble des agents pour 867K€) et **l'effet en année pleine des mesures 2023 qui auront un impact en 2024** (à hauteur de 911K€), soit plus de +1,7M€. Cet impact est d'autant plus significatif dans les communes qui, comme Avignon, ont fait le choix du service public municipal et d'un **niveau élevé de soutien et d'accompagnement à la population dans la proximité.**
- La **participation à la protection sociale complémentaire** sur le risque prévoyance sera également révisée à la hausse, en anticipation de la réforme.

Des charges financières élevées

ÉVOLUTION DES CHARGES FINANCIÈRES (EN M€)



Deutsch Bank

- Après une période de faibles taux, le maintien des taux d'intérêts élevés **suppose de limiter l'emprunt** (6,5M€ en 2023 / 5,2M€ en 2024).
- Pour rappel, de 2014 à 2021, **les charges financières ont régressé de 58 %**, principalement grâce à une gestion active de la dette. La Ville a poursuivi son effort de sécurisation de sa dette en augmentant la part de celle-ci détenue à taux fixe (72,9 % en 2024 contre 50,3 % en 2019). En effet, la période de taux historiquement très bas des dernières années ont incité la Ville à privilégier des emprunts à taux fixe afin de figer le niveau de ces taux et pérenniser cette rente de situation.
- Afin de continuer de solder le contentieux Deutsche Bank concernant un contrat de swap de 2009 et afin d'anticiper les hausses de taux de la BCE, les frais financiers seront réhaussés en 2024. (taux moyen annualisé de 4,98%)

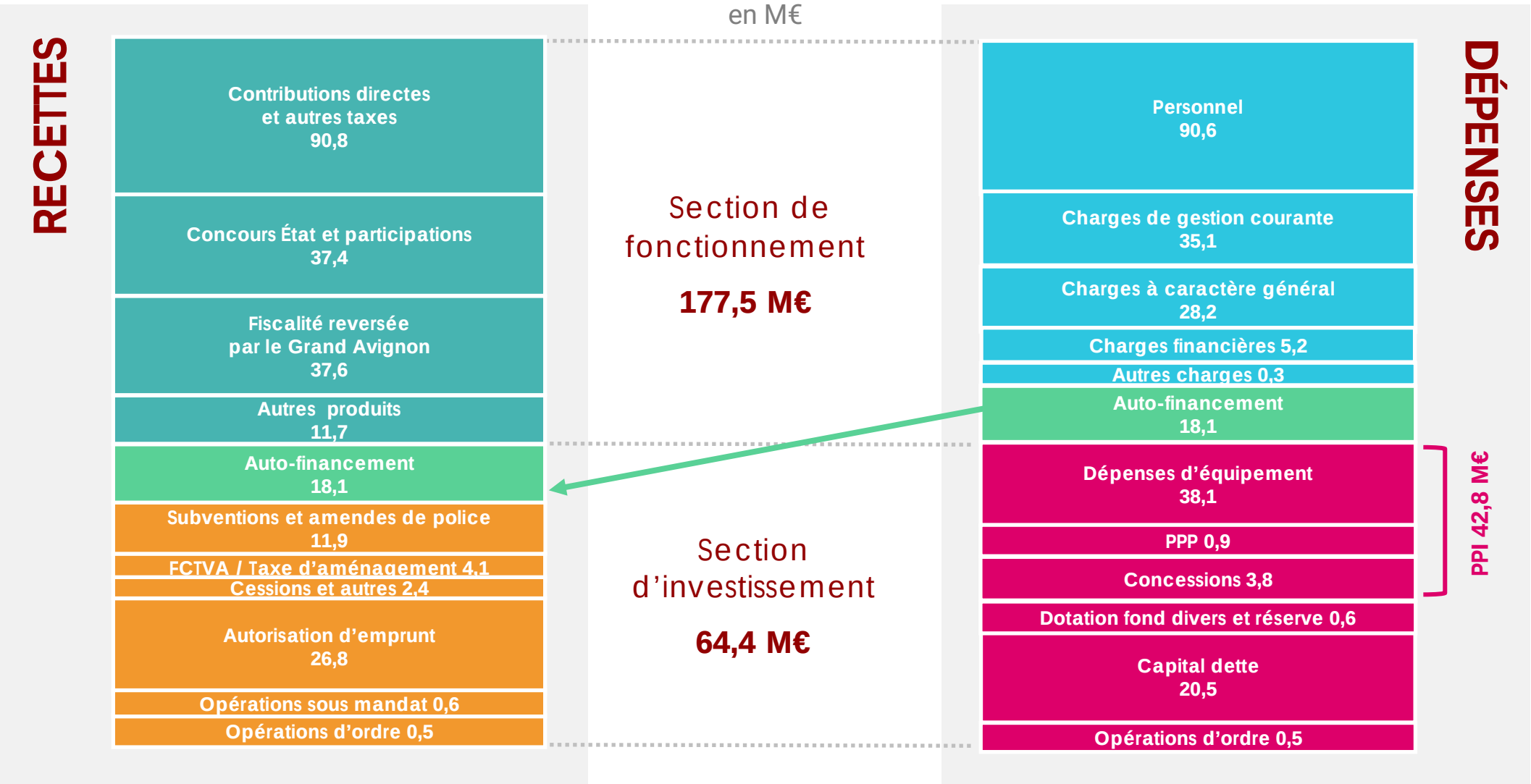
Synthèse des dépenses de fonctionnement

CHAPITRE	BP 2023	BP 2024	Evolution BP à BP en %
011 - Charges à caractère général	30 857 632,00	28 227 842,00	-8,5%
012 - Charges de personnel	87 000 000,00	90 600 000,00	4,1%
014 - Atténuations de produits	310 000,00	310 000,00	0,0%
65 - Autres charges de gestion courante	34 328 451,00	35 098 873,00	2,2%
66 - Charges financières	6 256 262,00	5 210 958,00	-16,7%
67 - Charges spécifiques	25 000,00	25 000,00	
Total dépenses réelles de fonctionnement	158 777 345 €	159 472 673 €	0,4%
Dépenses d'ordre	20 235 987 €	18 113 582 €	
Total dépenses de fonctionnement	179 013 332 €	177 586 255 €	-0,8%

En 2024, les dépenses de fonctionnement **seront contenues** afin d'absorber l'évolution inflationniste de recouvrer une **capacité d'autofinancement** de sortie de crise :

- ➔ Les charges à caractère général intégreront **les économies liées à la 2^e année du Plan « CAP Sobriété Énergétique »** (- 15 % de consommation en 2023) et du plan d'économies visant à **rationaliser nos achats** en les rendant plus responsables et baissent de **8,5%** ;
- ➔ **Les dépenses de personnel augmentent** de BP à BP de **4,1%** au regard des annonces gouvernementales de revalorisation des rémunérations et du soutien à la prévoyance des agents ;
- ➔ **Le niveau de subventions au secteur associatif sera maintenu (9,2 M€)**, pour faire vivre au quotidien la ville fraternelle à laquelle nous aspirons.

Synthèse du budget 2024 (242 M€)





INVESTISSEMENT



AVIGNON
Ville d'exception

2024 : un haut niveau d'investissement



Le budget d'investissement restera **ambitieux pour bâtir la ville du futur**, une ville exemplaire en matière de protection de la nature, de solidarité, de valorisation des ressources locales, de sobriété ou encore de consommation responsable.



Avec trois caractéristiques essentielles :

1. la prise en compte des **coûts chantiers** en augmentation de 20 à 25%
2. le choix d'un niveau **d'emprunt responsable**, conforme au niveau d'endettement de la commune et à la volonté de ne pas trop subir une trop forte augmentation des coûts induits
3. la recherche volontariste d'un haut niveau de co-financements auprès des partenaires (Europe, États, collectivités territoriales).



43 millions d'euros seront investis en 2024, le PPI représentant plus de 66 % des dépenses d'investissement.

La Ville réaffirme sa volonté de continuer d'assumer un haut niveau d'investissement tel que prévu dans le **PPI de transition écologique 2021/2026** et amplifiera son action pour moderniser ses équipements publics et améliorer les aménagements du quotidien.

Un encours de la dette qui retrouve une tendance baissière dans un contexte de hausse des taux



Au 31/12/2023, la typologie de la dette de la Ville sera à **72,9% en part fixe**.

L'évolution des charges financières est contenue du fait d'une **stratégie de limitation du recours à l'emprunt** (-28,7% par rapport à 2023) au regard de l'augmentation des taux, et du fait aussi de la fin progressive du solde relatif au contentieux avec la Deutsch Bank (SWAP depuis 2009 et jusqu'en 2025).

Dans ce contexte de marché nettement à la hausse et très volatile, la Ville a décidé d'emprunter pour partie en taux variable, avec souscription d'une option de passage à taux fixe qui sera actionnée au besoin.



L'objectif sera de viser un **encours de la dette en exécution 2024 de 196 M€** ;

Budget principal	CA 2020	CA2021	CA2022	2023 (prev)	BP 2024
Capital restant dû au 31/12	186,4M€	190,5M€	192,4M€	198,5M€	196M€

Les financements complémentaires de nos partenaires départementaux (500K€), régionaux (1,7K€), du Grand Avignon (3,6 M€ dans le fonds d'aide) et de l'État (2,3 M€ de l'ANRU, 1,3M€ en DPV , 1,4M€ en DSIL, FEDER ITI (1,7M€), Fonds vert (2,5 milliards au niveau national) permettront de limiter le recours à l'emprunt en gestion 2024.

2024 : livraison de 4 projets majeurs



La bibliothèque Renaud-Barrault et son parvis :
9,3M€ TTC (printemps 2024)



La piscine Chevalier de Folard :
5,2M€ (automne 2024)

2024 : livraison de 4 projets majeurs



**Écoles maternelle
et élémentaire
Joly Jean :**
15,4 M€ TTC
(septembre 2024)



**Parvis – jardin
de la gare centre :**
15 M€
(Printemps 2024)

La jeunesse, priorité de nos actions



**Démarrage de la réhabilitation et de l'extension
du groupe scolaire Grands Cyprès :**
15.9 M€



**Réalisation de la Cabane Créative
de l'école Massillargues :**
410 K€

La jeunesse, priorité de nos actions



Trois nouveaux projets de végétalisation de cours d'écoles :
Écoles élémentaires Rotondes, Trillade et Croisière (450 K€)



Une nouvelle rue des Écoles à Montfavet
(groupe scolaire des Vertes Rives) 150 K€ TTC



L'extension innovante de l'école maternelle Camille Claudel
(projet de Yourte) 80 K€ TTC

Des projets pour améliorer notre cadre de vie et notre quotidien



Requalification et embellissement du Parc Champfleury avec jeux d'eau : 630 K€ TTC



Extension du cimetière de MONTFAVET 1,9 M€ TTC



Poursuite de la modernisation et du déploiement de la vidéoprotection 697 K€ TTC



Des projets pour améliorer notre cadre de vie et notre quotidien



Achèvement des travaux de végétalisation et apaisement de l'avenue Monclar :
886 K€ TTC



Requalification des avenues Pierre Mendès France et Pablo Picasso :
220K€ TTC

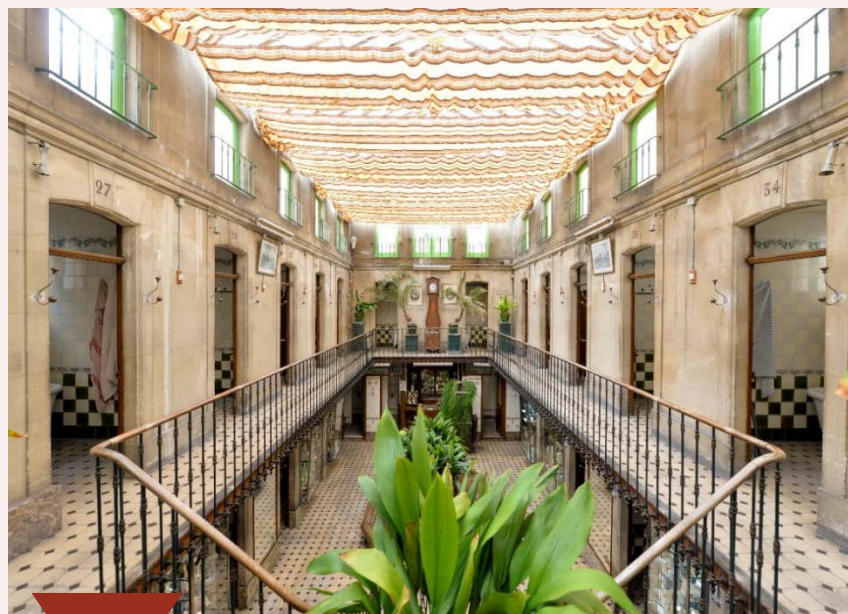


Création de deux rues jardins dans nos quartiers :
200 K€/an

Des projets pour renforcer notre attractivité et notre dynamique urbaine



**Requalification de la rue
Thiers phase 2 :**
3,7 M€ TTC



Restauration des Bains Pommer :
6,1M€ TTC



Ouverture des
deux premières
Maisons Folies
dans les quartiers
de l'Abbaye de
St-Ruf et de
St-Chamand
(104 K€ TTC)





BUDGETS ANNEXES



AVIGNON
Ville d'exception

Au plus près des Avignonnais



Restauration scolaire : un budget de 4,9 M€ en 2024



La cantine scolaire d'Avignon, c'est une cantine **zéro plastique**, une politique d'**achats locaux**, des produits de **qualité et bio**. Avignon est la seule ville de plus de 50 000 habitants à avoir diminué les tarifs de cantine 2023 (50% des enfants mangent pour moins de 1€).

36
restaurants
scolaires

561 000
repas servis
en 2022-2023

7 505
enfants inscrits, soit
79% des enfants
scolarisés

300 000€
investis par an pour la
restauration scolaire
(bacs inox, camion, four...)

41%
de produits
locaux

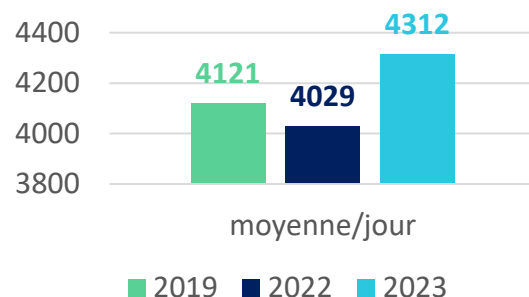
41,8%
de produits
bios

8,2%
de produits
labellisés

10,76%
de composantes
locales



Nombre de couverts par
jour en moyenne



Recettes de fonctionnement :

4 071 830 € (dont prestations de services qui se décomposent entre les repas vendus aux scolaires pour près d' 1,7 M€ et les repas du CCAS, du centre social Monclar et ceux des CVL).

Dépenses de fonctionnement :

le premier poste de dépenses concerne l'alimentation qui a été évalué en fonction du nombre de repas programmés pour 2024 et le maintien de la forte augmentation des prix des denrées (2,7 M€), les charges de personnel sont proposées à 1,4 M€. Le budget principal versera une subvention de 2,3 M€ en fonctionnement pour couvrir les frais de ce budget annexe.

Activités aquatiques : un budget de 11,4 M€ en 2024



La Ville poursuit la rénovation de l'ensemble des piscines de proximité.

Ce budget comprend les coûts d'exploitation et d'investissement du Stade nautique et des 4 piscines couvertes.

En **recettes**, la subvention d'équilibre s'élève à 4,8 M€ (soit +300K€ de BP à BP). Les recettes des entrées sont estimées à 350 K€ dont 250 K€ pour le Stade Nautique et 100 K€ pour les piscines (pour tenir compte des fermetures durant les travaux).

En **dépenses**, le projet de budget 2024 intègre les frais courants indispensables aux activités aquatiques (eau, énergie, personnel) soit 2,7 M€ pour le Stade Nautique et 2,5 M€ pour les 4 piscines. (-200K€ de BP à BP)

En **investissement**, 5 M€ sont prévus pour la rénovation de la piscine **Chevalier de Folard** dans le cadre d'un marché global de performance énergétique et aux équipements pour les piscines.



La rénovation des piscines réduit de 200K€ les frais courants (baisse des dépenses d'énergie)

Au plus près des Avignonnais

Locations commerciales : un budget de 1 M€ en 2024

En plus de la gestion des baux, **ce budget annexe intègre depuis 2019 la reprise en régie de la gestion des Halles.**

A ce titre, une subvention du budget principal est prévue à hauteur de 466 K€ pour 2024. Les autres **recettes** sont composées des loyers encaissés, de la refacturation de charges sur les Halles centrales (365 K€) et du revenu des immeubles (92 K€).

En **dépenses**, il s'agit des frais de nettoyage, d'entretien, de fluides et de locations mobilières pour la gestion des Halles (593 K€). De leurs côtés, les charges de personnel atteignent 233 K€.

Crématorium : un budget de 1,4 M€ en 2024

Une structure particulièrement reconnue par les Avignonnais

Les **dépenses** de fonctionnement s'élèvent à 687 K€ (dont 126 K€ au titre des amortissements). Elles concernent la maintenance du four, des prestations d'élimination de résidus ou encore les charges d'électricité.

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 687 K€.

En **investissement**, les dépenses inscrites concernant des travaux à effectuer pour la mise en service d'un four supplémentaire (518 K€) et le remboursement du capital de la dette (126 K€).

Chambre funéraire : 206 K€ en 2024

Avec un budget de 206 K€, il est constaté la poursuite des activités de ce budget avec les prestations de services concernant les frais d'admission, de conservation des corps et des autres frais annexes.

Le budget 2024 en bref



Avec un **investissement de 43 millions d'euros**, le budget 2024 est **offensif, résilient et ambitieux**, malgré un contexte particulièrement difficile.



Des choix **courageux et responsables** pour permettre la continuité de l'action volontariste conduite depuis 2014 au service des Avignonnaises et des Avignonnais.



Un budget fondé sur 3 fondamentaux :

- pour la 11^e année consécutive la **non augmentation des taux d'imposition** pour préserver le pouvoir d'achat des Avignonnaises et des Avignonnais
- l'inscription de notre ville dans une démarche de **transition climatique, écologique et solidaire**, visible au travers des priorités du Plan Pluriannuel d'investissement 100% Vert
- une dynamique de co-construction de l'ambition urbaine et du vivre ensemble avec le maintien à un haut niveau de **l'accompagnement des acteurs associatifs**, et la réalisation de projets 100% citoyens dans le cadre du **budget participatif**.

Merci de votre
attention